



CNSMD

conservatoire national  
supérieur musique  
et danse de lyon

# ***Annales 2002***

Annales des concours d'entrée 2002  
du Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon

## **introduction**

Pour la deuxième année, le CNSMD de Lyon édite les annales concernant les concours d'entrée pour l'ensemble des disciplines principales.

La fréquence de consultation du site internet témoigne déjà de la pertinence de cet outil au service des futurs candidats comme des professeurs qui accompagnent leur préparation. Outil modeste certes, dont il conviendra par la suite de parfaire la composition au regard des avis des utilisateurs et qui comporte sa propre limite, mais outil rendu nécessaire sous le double aspect d'une mémoire fixée, comme d'une information directe souvent sollicitée par les établissements partenaires en France comme à l'étranger.

Il est à souhaiter que cette deuxième édition réponde aux objectifs qui ont présidé à son élaboration pour les utilisateurs auxquels elle est destinée.

**Henry Fourès**

# **sommaire**

## **concours d'entrée 2001-2002, rapports et programmes**

### **département des cordes**

violon	page 4
alto	page 6
violoncelle	page 8
contrebasse	page 10

### **département des bois**

flûte	page 12
hautbois	page 14
clarinette	page 16
basson allemand et français	page 18

### **département des cuivres**

cor	page 20
trompette	page 22
tuba	page 24
tuba ténor	page 25
trombone	page 26
trombone basse	page 27

### **département des claviers**

piano	page 30
orgue	page 32
CECS improvisation à l'orgue	page 34
harpe	page 35
percussions	page 37
accompagnement de piano	page 39

### **département des voix**

chant	page 41
direction de chœur	page 43

### **département de composition**

écriture/orchestration	page 44
composition	page 47

### **département de musique ancienne** page 48

### **département de danse** page 55

## **annexes**

composition des jurys des concours d'entrée 2002-2003	page 57
---	---------

## **violon : 16, 17, 18, 19 septembre 2002**

### **conditions d'admission**

#### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

#### **- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

##### ***liste a :***

W. A. Mozart	Concerto K. 218 n°4, en <i>ré</i> majeur, 1er mouvement sans cadence ou 3ème mouvement (éd. Bärenreiter)
W.A. Mozart	Concerto K. 219 n°5 en <i>la</i> majeur, 1er mouvement sans cadence ou 3ème mouvement (éd. Bärenreiter)
L. van Beethoven	Concerto en <i>ré</i> , op. 61, final (éd. Henle)
F. Schubert	Rondo en <i>si</i> , op.70 D.895

##### ***liste b :***

F. Mendelssohn	Concerto op.64, final, à partir de « Allegretto non troppo » (éd. Simrock)
S. Prokofiev	Concerto en <i>ré</i> majeur op.19, 1 <sup>er</sup> mouvement
K. Szymanovski	Nocturne et tarentelle, op.28
A. Dvorak	Concerto en <i>la</i> mineur op. 53, 1 <sup>er</sup> ou 3 <sup>ème</sup> mouvement

#### *épreuve d'admission*

les candidats devaient présenter :

#### **- Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

##### ***liste c :***

J.S. Bach	Sicilienne de la 1 <sup>ère</sup> sonate en <i>sol</i> mineur BWV 1001
J.S. Bach	Allemande de la 1 <sup>ère</sup> partita en <i>si</i> mineur BWV 1002

**- Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

I. Stravinsky	Concerto en <i>ré</i> , final, capriccio, éd. Schott
---------------	--

**- Une épreuve d'autonomie et de lecture à vue** qui consiste en une mise en loge avec l'instrument d'une durée de 5 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **128**
- Nombre de candidats présents : **98**
- Nombre de candidats admissibles : **20**
- Nombre de candidats admis : **7**

Une certaine diversité des niveaux a été constatée lors de l'admissibilité, facilitée sans doute par le programme demandé : les œuvres imposées pour le 1<sup>er</sup> tour représentaient un répertoire assez fréquemment abordé ou imposé, ce qui a permis à un assez grand nombre d'élèves de se présenter à cette 1<sup>ère</sup> épreuve.

Le jury a donc émis d'assez nombreuses remarques sur cette disparité. Il a heureusement pu constater que, si seuls quelques rares candidats n'étaient véritablement pas au niveau de pouvoir présenter un concours correct, le niveau moyen du concours était, quant à lui, en progression.

Un bon nombre de candidats viennent se frotter à la « réalité » que représente cette épreuve, occasion pour eux de faire le point sur leur parcours. Le jury a donc pris à cœur de les éclairer à partir de l'image ponctuelle de leur prestation en prenant le temps après le concours d'admissibilité de parler aux candidats non reçus présents à l'énoncé des résultats. Outre les problèmes récurrents de justesse ou de style, surtout dans les concertos de Mozart, les trop grandes légèretés ou lourdeurs d'archet, ce qui ressort principalement pour ces candidats est une certaine « fraîcheur » et un manque de préparation au suivi d'études supérieures au CNSMD de Lyon dont le parcours exigeant justifie un niveau élevé à l'admission.

Le conseil principal et fondamental qui pourrait être formulé concerne le niveau et la qualité de la préparation à long terme des candidats : leur vision doit dépasser le seul seuil du concours d'entrée pour embrasser la finalité de l'ensemble du cursus et de son aboutissement. Ainsi, outre les problèmes d'ordre purement instrumentaux qui demeurent toujours importants, parfois cruciaux, est-il nécessaire d'insister sur ce qui constitue l'ensemble d'une personnalité musicale et, en premier lieu, son niveau de connaissances musicales et générales, point sur lequel le jury a souvent perçu des faiblesses parfois importantes.

*( peut-on dire que peu d'entre eux semblent avoir mené des études d'écriture, d'analyse poussée, abordé d'autres répertoires .... )*

Le niveau du concours d'admission a tenu les promesses attendues à l'issue de l'admissibilité. Le programme exigeant a permis de mettre en valeur la solidité des candidats et leurs qualités artistiques. Si quelques défaillances ont été constatées, elles étaient dûes majoritairement à la pression du concours et non à une préparation insuffisante ou à la difficulté de maîtriser le répertoire imposé.

L'épreuve de déchiffrage (extrait d'une sonate de Telemann), volontairement simple, n'a pas remis en cause le choix des jurés. Il fut cependant une indication supplémentaire, avec quelques réelles surprises, sur l'étendue des connaissances stylistiques des candidats.

Le seul profond regret du jury concerne le nombre de place (7) dont la restriction ne lui a pas permis d'admettre la dizaine d'étudiants qui auraient mérité d'être accueilli au CNSMD.

## **alto : 24, 25 septembre 2002**

### **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

**Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

G. Enesco Concertstück (éd. Eschig ou Enoch)  
K. Stamitz Concerto, 1<sup>er</sup> mouvement (éd. IMC)  
F. Schubert Sonate Arpeggione, 1<sup>er</sup> mouvement (éd. Schott)

#### **liste b :**

M. Vieux Etude n°6 extrait de « 20 études pour alto » (éd. Leduc)  
P. Rode Etude n°17 (éd. Schott)  
F.A. Hoffmeister Etude n°5 (éd. Fuzeau)

*épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Un mouvement vif et un mouvement lent au choix, (fugues et chaconne exclues) d'une Sonate ou Partita pour violon seul de J.S. Bach.** Les deux mouvements seront choisis dans la même oeuvre. (éd. Ricordi 1995).

- **Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par boîte vocale :

B. Martinu Rhapsodie Concerto, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mouvements, éd. Bärenreiter

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **40**
- Nombre de candidats présents : **31**
- Nombre de candidats admissibles : **14**
- Nombre de candidats admis : **6**

Niveau général du concours : moyen, d'après le jury.

Les étudiants ont puisé dans la liste des œuvres assez diversement.

Peu de prise de conscience des cadences et des « possibles » qu'offrent les œuvres, par exemple dans la suite de Bach, un seul étudiant sur 40 s'est renouvelé après la demi-cadence !

Quelques remarques :

L'accord de l'instrument est un temps qui doit faire partie de la prestation du candidat.

Certains négligent ce moment :

- soit, par anxiété, pensant peut-être que le jury est impatient qu'il joue,
- soit par incompetence et c'est pour le candidat un mauvais début de prestation.

Certains arrivent avec un instrument si désaccordé que, en effet, ce moment naturel prend un temps démesuré.

Le jury s'est demandé si les candidats n'auraient pas intérêt à s'accorder avec le candidat sortant pendant que l'un d'eux est en train de jouer. L'accord devant le jury serait l'ajustement nécessaire avec le piano.

Cela a déjà été dit : tourner le dos, cacher le pianiste, ne favorise pas la qualité musicale et dénote un état d'esprit.

Certains candidats ont tellement le « trac » qu'ils ne prennent même pas la peine de régler le pupitre à une bonne hauteur.

# **violoncelle : 25, 26, 27 septembre 2002**

## **conditions d'admission**

### *épreuve d'admissibilité :*

Les candidats doivent préparer un programme libre, comportant deux œuvres significatives du répertoire, de caractères suffisamment différenciés, d'une durée de 8 à 10 minutes chacune.

La distinction « choix n°1 » et « choix n°2 » doit être clairement mentionnée sur le dossier d'inscription.

Les candidats présenteront une de ces œuvres, après avoir procédé à un tirage au sort, juste avant le passage de l'épreuve.

### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

A. Honegger            Concerto pour violoncelle, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mouvements,  
à partir du chiffre 13. (éd. Salabert)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **51**
- Nombre de candidats présents : **38**
- Nombre de candidats admissibles : **15**
- Nombre de candidats admis : **5**

Dans l'ensemble, le jury a noté un niveau général du concours plutôt bon, sans être exceptionnel. Très peu de candidats n'étaient pas à leur place. Quelques mauvais choix de programme étaient évidents soit en raison de leur difficulté technique, soit difficiles à défendre à ce niveau (œuvres pour violoncelle seul) ; Chostakovitch, Popper, Prokofiev étant par ailleurs les compositeurs les plus joués.

Les durées conseillées (œuvres d'environ 10 minutes) ont été pratiquement respectées.

Importance de l'accord de l'instrument (aléatoire pour certains) qui doit absolument servir à tester acoustiquement le lieu d'examen (peu s'en préoccupent).

Très bon choix du morceau pour l'admission (Honegger) faisant rapidement apparaître chez bon nombre de candidats (la moitié) des problèmes surtout rythmiques et de justesse, un



manque de stabilité évident et certaines insuffisances analytiques dans la conduite des phrases et par là-même dans la conduite de la forme générale.

Le déchiffrage fut catastrophique pour certains, bien pour un seul des 15 candidats, en général moyen voire faible. Les notions, quand elles existent, ne sont pas assimilées et trop de lacunes subsistent : lecture (notes ! clés !), justesse (méconnaissance du manche !) et rythme, révélateurs de l'insuffisance de préparation des candidats à cette épreuve dont beaucoup apprécient mal l'importance.

## **contrebasse : 16, 17 septembre 2002**

### **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

**- Une étude imposée :**

I. Billé 24 studi-capricci, études n°7 « organalies »  
(à jouer une octave au-dessus de ce qui est imprimé) (éd. Ricordi)

**- Une œuvre à choisir entre :**

J.A. Birkenstock      Sonate, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvements (éd. Leduc)  
J.A. Birkenstock      Sonate, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mouvements (éd. Leduc)

**- Une épreuve de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 5 minutes sans instrument.

*épreuve d'admission*

les candidats devaient présenter :

**- Une gamme** communiquée lors de l'envoi du dossier d'inscription

**- Une œuvre à choisir entre :**

V. Serventi              Largo et scherzando (éd. Leduc)  
E. Bigot                  Capriccio (éd. Leduc)

**- Un programme** dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

M. Bitsch                Suite pour contrebasse seule, mouvements 2, 3, 4 et 5 éd. Leduc

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 5 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **16**
- Nombre de candidats présents : **11**
- Nombre de candidats admissibles : **5**
- Nombre de candidats admis : **2**

Le jury note chez de nombreux candidats, aussi bien dans les œuvres imposées que dans l'épreuve de déchiffrage, des lacunes fréquentes dans les domaines suivants :

- exécution exacte des rythmes écrits;
- respect des articulations et dynamiques écrites;
- établissement d'une pulsation régulière.

Sur le plan technique, on observe un réel manque de travail sur la prise de son; sont à améliorer le contrôle et l'utilisation à des fins musicales des places d'archet, des vitesses d'archet, de la position de l'archet par rapport au chevalet. "Les mains droites se baladent..."

Souvent, l'interprétation et le déchiffrage révèlent un manque évident de culture musicale. Le jury suggère aux candidats d'écouter des disques, d'aller au concert, lire des partitions et pas seulement de contrebasse !

Ces remarques, bien que ne touchant pas tous les candidats, s'appliquent néanmoins de façon assez générale aux deux tours du concours. Le jury juge même que certains candidats trop faibles ne devraient pas se présenter, et suggèrent à leurs professeurs -le cas échéant- de les dissuader de faire un "galop d'essai" qui leur est de toute façon préjudiciable.

## **flûte : 23, 24, 25, 26 septembre 2002**

### **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

#### **- L'œuvre imposée de la liste a suivante :**

**liste a :**            **œuvre pour flûte seule**

C. Kummer        Caprice n°4, op.12 en *ré* majeur (éd. Amadeus)

#### **- Une œuvre choisie dans la liste b suivante :**

**liste b :**            **Fantaisie pour flûte seule, à exécuter de mémoire**

G.P. Télémann    Fantaisie n°1 en *la* majeur  
G.P. Télémann    Fantaisie n°3 en *si* mineur  
G.P. Télémann    Fantaisie n°4 en *si bémol* majeur  
G.P. Télémann    Fantaisie n°7 en *ré* majeur  
G.P. Télémann    Fantaisie n°10 en *fa dièse* mineur  
                          (éd. Musica rara ou Barenreiter)

*épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenteront

#### **- Une œuvre du XX<sup>ème</sup> siècle pour flûte seule, à choisir parmi la liste c suivante :**

**liste c :**

Y. Taïra            Hiérophonie IV « IV Hésitant pour flûte normale »  
                          (éd. Rideau rouge)  
A. Jolivet         Incantation B « pour que l'enfant qui va naître soit un fils »  
                          (éd. Boosey)  
T. Takemitsu     Air (éd. Schott)  
M. Ohana         quatre improvisations : n°1 « Assez libre » et n°4 « Rapide »  
                          (éd. Billaudot)

**- Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

O. Messiaen        « Le merle noir », pour flûte et piano

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **102**
- Nombre de candidats présents : **77**
- Nombre de candidats admissibles : **14**
- Nombre de candidats admis : **3**

Un programme exigeant dès l'admissibilité a permis de distinguer rapidement quels candidats disposaient des capacités nécessaires à assumer des études au CNSMD de Lyon.

Un éventail assez large d'admissibles, 14 pour 3 places, a permis au jury d'affiner son choix lors de l'admission, aussi bien par le programme interprété que par l'épreuve de déchiffrage qui eut une réelle importance : simple, elle a permis de donner des indications très précieuses sur la maturité musicale des admis potentiels.

Les considérations musicales ont été déterminantes dans ce concours. Si le niveau général des candidats est très élevé, malgré quelques cas de certains qui s'y étaient « perdus », le programme laissait peu de chances aux incertitudes ou au manque de maturité musicales.

« L'exercice-caprice » de Kummer, souvent qualifié « d'étude » par les candidats, fut rarement comprise et construite, a fortiori conduite et maîtrisée musicalement. De l'étude de concours où seule la virtuosité fut recherchée, à l'étude-exercice où chaque phrase était morcelée par une respiration en difficulté, l'aspect caprice fut rarement rendu et les nuances piano, nombreuses, encore moins respectées. Inutile de parler du problème du tempo...

L'analyse du Teleman fut plus subtile : outre les aspects purement instrumentaux, ce sont les qualités de perception de la construction mélodique-harmonique de l'écriture que le jury a recherchées. Là encore, a-t-on pu déplorer un manque certain de culture musicale ou de connaissance réelle (co-naissance) du langage musical interprété.

Programme difficile, donc, où les qualités de finesse de son, de maîtrise de la respiration et d'embouchure furent immédiatement perceptibles et déterminantes pour le choix du jury.

Le concours d'admission n'a connu aucune défaillance de qualité par rapport au 1<sup>er</sup> tour. La seule surprise fut d'une candidate qui, certaine de son échec à l'admissibilité, n'avait pas pris connaissance des résultats de la première épreuve et ne s'est donc pas présentée au second tour !

Il reste à noter que, parmi les critères qui ont présidé au choix du jury, outre les permanentes considérations musicales, des problèmes de justesse ont eu une réelle influence.

Le déchiffrage simple, réalisé après une seule lecture à la table, ne posait aucun problème instrumental. Il nécessitait surtout de pouvoir anticiper musicalement les couleurs, le caractère et les phrasés (1<sup>ère</sup> pièce) et appréhender un tempo juste (2<sup>ème</sup> pièce, souvent trop lente). Cette épreuve eut donc une réelle influence sur le résultat final.

# hautbois : 13, 14 septembre 2001

## conditions d'admission

### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

G.P. Télémann	Fantaisie n°2 (éd. Bärenreiter)
W.A Mozart	Quatuor K 370 en <i>fa</i> majeur , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> mouvement (éd. Boosey et Hawkes)
G.F Haendel	Sonate en <i>sol</i> mineur, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> mouvement (éd. Billaudot)
F. Couperin	Premier Concert Royal , 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> mouvement (éd. Musica Rara)

#### **liste b :**

H. Dutilleux	Sonate, 1er et 2ème mouvements (éd. Leduc)
E. Bozza	Fantaisie Pastorale (éd. Leduc)
J. Rivier	Improvisation et Final (éd. Leduc)
N. Castiglioni	Alef (éd. Zerboni)

### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

W. A Mozart	Concerto K 314, 2 <sup>ème</sup> mouvement, adagio (éd. Bärenreiter)
R. Strauss	Concerto en <i>ré</i> majeur, 2 <sup>ème</sup> mouvement (de 26 à fin de cadence) (éd. Boosey et Hawkes)
J. Haydn	Concerto en <i>Ut</i> , 2 <sup>ème</sup> mouvement. (éd. Breitkopf)
J.M. Leclair	Concerto en <i>Ut</i> majeur, 2 <sup>ème</sup> mouvement, adagio (éd. Leuckart)

- **Le programme suivant** dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

J. W. Kalliwoda	Concertino, 3 <sup>ème</sup> mouvement, (éd. Musica Rara)
-----------------	---

- **Une épreuve d'autonomie** constituée d'une mise en loge préalable de 10 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **27**
- Nombre de candidats présents : **24**
- Nombre de candidats admissibles : **7**
- Nombre de candidats admis : **2**

Comme à chaque concours, on constate très rapidement que certains élèves ont réfléchi sur le niveau de l'épreuve à laquelle ils se présentent, d'autres, pas du tout ou très peu, se disant que peut-être, avec un peu de chance...

Travailler sur d'autres paramètres... Rechercher de nouveaux timbres, couleurs, expressions, sentir de nouvelles énergies, trouver une autonomie, poursuivre davantage son évolution sur toutes les possibilités de son instrument, rechercher une étendue plus large de sa palette sonore afin de mieux saisir ce qu'interprète veut dire : sensibilité, concentration, écoute, émotion, action, réaction, propositions, nuances, interrogations, ce qui lui permettrait d'oser, de s'imposer, de s'inventer, de se redécouvrir à chaque interprétation, d'éviter de s'accrocher à sa partition et perdre le sens de son interprétation, être à l'écoute de ses gestes, enfin laisser faire pour mieux sentir...

Même chose avec la recherche des rythmes « justes » afin de ne pas deviner la place des choses mais au contraire d'anticiper et éviter de se faire peur à tout moment.

C'est dans ce chemin là que l'élève pourra s'épanouir, sera plus disponible, plus détendu, plus autonome dans ses rencontres futures, libres de ses choix.

# clarinette : 23, 24 et 25 septembre 2002

## conditions d'admission

### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

### **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

- |              |   |
|--------------|---|
| C. von Weber | Concerto n°2 en <i>mi</i> bémol op. 74, 1er mouvement (éd. Breitkopf)<br>dernière édition |
| C. M. Widor  | Introduction et Rondo, op.72 (éd. Heugel)   |
| G. Rossini   | Introduction, thème et variations (éd. Sikorski)  |
| L. Spohr     | Concerto n°1 en <i>do</i> mineur, 1er mouvement (éd. Peters)                              |
| L. Spohr     | Concerto n°2 en <i>mi</i> bémol majeur, opus 57, 1er mouvement<br>(éd. Peters)            |

#### **liste b :**

- |             |   |
|-------------|---|
| J. Françaix | Concerto, 1 <sup>er</sup> mouvement (éd. Transatlantique)                     |
| J. Rueff    | Concertino (éd. Leduc)  |
| C. Nielsen  | Concerto op. 57 du début jusqu'au n°11<br>(éd. Samfundet Til Udgivelse Musik) |
| H. Tomasi   | Concerto, 1er mouvement (éd. Leduc)   |

### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

### **- Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

#### **liste c :**

- |                |  |
|----------------|--|
| K. Stockhausen | In freundschaft : « en toute amitié » (Universal Editions) |
| P. Dusapin     | If (éd. Salabert)  |
| E. Denisov     | Sonate pour clarinette seule (éd. Breitkopf)               |
| P. Boulez      | Domaines cahiers adf (original) (éd. Universal)            |
| P. Mefano      | Involutive pour clarinette seule (éd. Salabert)            |

**Le programme suivant** dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

- |             |  |
|-------------|--|
| J. Françaix | Tema con variazioni, pour clarinette et piano (éd. Eschig) |
|-------------|--|

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.



## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **51**
- Nombre de candidats présents : **41**
- Nombre de candidats admissibles : **11**
- Nombre de candidats admis : **3**

Le fait de donner libre choix aux candidats d'interpréter l'une ou l'autre des œuvres préparées pour l'épreuve d'admissibilité, perturbe plus des trois-quarts d'entre eux. Il est évident que dans toutes les épreuves de sélection organisées pour les différents concours (recrutements d'orchestre, auditions, épreuves internationales) le jury a le pouvoir souverain de décider, selon les circonstances, l'interprétation totale ou partielle des œuvres ou extraits d'œuvres souvent imposées au départ dans leur intégralité sans autre précision. Les candidats semblent être mal préparés à ces éventualités et ne ressentent pas cette liberté de choix comme un confort supplémentaire.

D'autre part, l'épreuve d'autonomie a délivré bon nombre d'enseignements. Dans le cas précis où plusieurs candidats se trouvent pratiquement à égalité après l'épreuve d'admission, inévitablement l'influence du bon déroulement de celle-ci pour l'un ou l'autre est éliminatoire à ce stade de la sélection.

D'une manière assez générale, j'ai pu observer la quasi « non-préparation » des jeunes futurs étudiants à cette mise en loge. Il est pourtant essentiel d'avertir les jeunes musiciens qu'il ne s'agit pas d'une préparation en vue d'un récital-concert, mais bien d'une épreuve sélective entre jeunes de même niveau, qu'il leur faudra démontrer leurs connaissances profondes et qu'il est souvent dramatique d'échouer, parfois définitivement si près du but qu'ils se sont fixé par manque de préparation artistique et esthétique plutôt que purement instrumentale.

# **basson français et fagott : 23 et 24 septembre 2002**

## **conditions d'admission**

### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**  
**Les éditions sont libres**

### **liste a :**

G.F Telemann	Sonate en <i>mi</i> mineur (éd. Peters)
A. Vivaldi	Concerto en <i>do</i> majeur, FVIII n°9 (éd. Ricordi)
F. Devienne	Sonate n°1 (éd. Arpège)

### **liste b :**

W.A. Mozart	Concerto en si bémol majeur, 1er et 2 <sup>ème</sup> mouvements avec cadences (éd. Bärenreiter)
C.M.v Weber	Andante et Rondo hongrois (éd. Billaudot)
F.A. Berwald	Concert pièce, op.2 (éd. Bärenreiter)

### *épreuve d'admission*

les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans la liste C suivante :**

### **liste c :**

A. Jolivet	Concerto, 2 <sup>ème</sup> partie (largo et fuga) (éd. Heugel)
R. Boutry	Interférences I (éd. Chapelle)
M. Bitsch	Concertino (éd. Leduc)

- **Un concerto au choix du candidat, autre que ceux figurant dans les listes a et b.**

- **Le programme suivant** dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

G. Finzi	Cadenza pour basson et piano
----------	------------------------------

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : fagott : **11** basson français : **3**
- Nombre de candidats présents : fagott : **6** basson français : **1**
- Nombre de candidats admissibles : fagott : **3** basson français : **1**
- Nombre de candidats admis : fagott : **1** basson français : **1**

Bien peu de candidats cette année au concours d'entrée en fagott, et surtout en basson (une seule candidate). Il semble opportun de rappeler ici l'importance du rôle de cet instrument dans de très nombreux répertoires (qu'ils soient d'ailleurs latins ou germaniques) ; et, par voie de conséquence, que les débouchés professionnels sont loin d'être négligeables. Nous aimerions en appeler aux directeurs de conservatoires afin qu'ils n'hésitent pas à encourager l'apprentissage, quelle que soit l'orientation organologique retenue.

Le niveau d'ensemble était modeste, mais homogène. Les éléments le plus souvent portés à la critique du jury sont les suivants :

- Quelques failles dans la maîtrise du son, et notamment, parfois :
  - la faiblesse dynamique.
  - le registre aigu « éteint », et d'intonation instable.
  - le registre grave « écrasé », dans un contexte stylistique inapproprié.
- Des exécutions fidèles beaucoup plus à la lettre qu'à l'esprit. Par exemple :
  - Le « Rondo all'ungharese » trop souvent étudié sur le seul plan technique, ce qui est certes considérable, mais nullement suffisant.
  - L'invitation à la fantaisie « senza rigore » dans le concerto de Jolivet fut rarement suivie d'effet...
- Les pièces libres ont toutes été choisies chez Vivaldi, ce qui n'est en rien surprenant. Toutefois, l'attention est portée sur la difficulté musicale de certains mouvements lents, dont la ténuité, le dépouillement de l'écriture appelle une interprétation particulièrement inventive ; plus d'un candidat y manqua d'aisance.
- Toujours à propos du répertoire baroque, les musiciens qui optent pour la version avec clavecin, qui s'aventurent - même modestement - à l'ornementation, prédisposent favorablement l'écoute.
- La connaissance de la partie de piano est manifestement insuffisante (trop d'erreurs de répliques !), et surtout pas assez profonde pour favoriser le dialogue, lorsque les circonstances musicales y autorisent. On aimerait surtout apprécier cette culture « chambriste » des candidats dans certaines situations où elle est indispensable (conduite d'un ralenti, sortie d'un point d'orgue, etc...).

Les réflexes de lecture à vue ont été considérés comme corrects ; une réserve, cependant : les indications métronomiques traduites avec une « élasticité » abusive ! Pourquoi ne pas suggérer aux candidats qu'ils se munissent d'un métronome, pour (entre autres !) l'épreuve de déchiffrage ?

## cor : 19, 20 septembre 2002

### conditions d'admission

*épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

H.E. Apostel	Sonatine op.39 b, 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> mouvements (Universal Editions)
S. Matthus	Hoch willkommen das Horn (éd. Hofmeister, Leipzig)
C. Lefebvre	Vallée (éd. Salabert, Paris)
K Slavicky	Musica per corno solo, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> mouvements (éd. Hofmeister, Leipzig)
A. Almila	Unicorno (éd. Fazer, Helsinki, Finlande)

#### **liste b :**

F. Poulenc	Elégie (éd. Chester, London)
A. Bachelet	Dans la montagne (éd. Leduc)
G. Delerue	Poème fantasque (éd. Leduc)
A. Desenclos	Préambule, Complainte et Finale (éd. Durand et Cie, Paris)
Y. Desportes	Improvisation (Alphonse Leduc, Editions Musicales, Paris)

*épreuve d'admission*

les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

#### **liste c :**

C.M von Weber	Concertino op. 45 : Andante con moto , sans reprises et Polacca, coupure de la 4 <sup>ème</sup> mesure du chiffre 190 jusqu'au chiffre 289 (éd. Peters (Peter Damm), Leipzig)
N. de Krufft	Sonate, 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> mouvements (éd. Birdalone Music, 9245 East Woodviem Drive, Bloomington, Ind. 47401 - 9101 USA – Tél. 1 812 333 0167 - Fax : 1 812 337 0118 – Ltp : // <a href="http://www.birdalone.com">www.birdalone.com</a> )
J. Rheinberger	Sonate Für Horn und Klavier, 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> mouvements (éd. Schott)
L. Cherubini	Sonate n°2 (éd. Sikorsky)
J.W. Kaliwoda	Introduction et Rondeau, op.51 (éd. Kunzelmann) Coupures : mesures 9 à 21, 92 à 124, 208 à 216, 242 à 251.

**- Une oeuvre pour cor naturel :**

V. Grüger            Brevi Lequens, extrait de 4 exerzitiën fûr naturhorn  
(éd. Bote & boch)  
Cette pièce doit être jouée en utilisant le ton de *mi* bémol.

**- Le programme** suivant dont ils avaient pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

R. Schumann        Adagio et allegro (éd. Libre)  
D. Ceccarossi        Dix caprices pour cor : caprice n°9 (éd. Leduc)

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

### **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **20**
- Nombre de candidats présents : **14**
- Nombre de candidats admissibles : **6**
- Nombre de candidats admis : **2**

Niveau du concours assez élevé grâce à un programme très sélectif.

Le choix des pièces par les candidats était assez judicieux et il n'y a pas eu de candidats très nettement en-dessous du niveau, et la préparation globalement était suffisante pour aborder ce genre de programme.

## **trompette : 27, 28 septembre 2002**

### **conditions d'admission**

#### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

#### **- Une oeuvre choisie dans la liste a :**

##### ***liste a :***

trompette en ut

G. Enesco                      Légende (éd. Enoch)  
R. Gallois-Montbrun      Sarabande et final (éd. Leduc)

trompette en si b ou cornet

V. Brandt                      Concerto n° 1 op. 11 (éd. Reift)  
V. Brandt                      Concerto n° 2 op. 12 (éd. Reift)

contemporain

R. Henderson              Variations Mouvements (éd. Western International Music)  
H.W. Henze                  Sonatina (éd. Dunster)

**- Une étude imposée, pour trompette en si b, à jouer de mémoire, dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone (serveur vocal 04 72 19 26 41).**

#### *épreuve d'admission*

les candidats présenteront :

#### **- une oeuvre imposée :**

trompette en *si b* ou en *ut* à jouer par cœur

J. Haydn                      Concerto en *mi b*, 1<sup>er</sup> mouvement sans cadence (éd. Billaudot)

#### **- une oeuvre choisie dans la liste b suivante :**

##### ***liste b :***

tompette en *ut*

H. Tomasi                      Concerto, 1<sup>er</sup> mouvement avec cadence (éd. Leduc)  
A. Honneger                  Intrada (éd. Salabert)  
A. Jolivet                      Concertino (éd. Durand)  
C. Chaynes                      Concerto, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvements (éd. Leduc)

- **Le programme suivant** dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par :

R. Loucheur            Concertino, 1<sup>er</sup> mouvement

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **35**
- Nombre de candidats présents : **25**
- Nombre de candidats admissibles : **10**
- Nombre de candidats admis : **3**

Le concours d'entrée de trompette 2002 était d'un excellent niveau et le jury a été agréablement surpris par les qualités musicales et instrumentales de l'ensemble des candidats, une homogénéité que l'on ne trouve pas dans tous les instruments.

L'épreuve d'autonomie, comme à l'habitude, a semblé essentielle, permettant d'affiner ou de confirmer (voire d'infirmer !) les impressions du jury sur l'intelligence musicale des candidats et leur capacité à comprendre et à transmettre le contenu musical d'un texte dès sa lecture.

## **tuba basse, trombone basse, et trombone ténor : 25, 26, 27 septembre 2002**

**tuba – (tuba en fa, tuba en ut, tuba en mib, tuba en sib)**

### **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a : (tuba et piano)**

A. Plog	Three miniatures (éd. B.I.M.)
Z. Gardonyl	Sonate (éd. Walhall)
A. Lebedjew	Konzert n°2 (éd. Hoffmeister)
W. Schmidt	Sonate (éd. Western Intl. Music)
B. Broughten	Sonate (éd. Master Music Publication)

#### **liste b : (tuba solo)**

H. Colding-Jorgensen	Boast (éd. Dansk Musik)
E. Gregson	Alarum (éd. Intrad Music)
Kae-Kyung Choi	Nacht und Dammerung (éd. Vetz)
W. Kraft	Encousiters II (éd. B.I.M)
G. Stevens	Salve venere, salve morte (éd. B.I.M.)

*épreuve d'admission*

les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

#### **liste c :**

F. Hidas	Concerto (éd. Band Music Center)
L. Eerola	Three Pieces (éd. Finnish Music)
I. Jevtic	Concerto (éd. B.I.M.)
E. Bozza	Concertino (éd. B.I.M)
V. Strukow	Concerto (B.I.M.)

**- Le programme** suivant dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

J. Jacobsen	Tuba buffo (éd. Svensk musik)
-------------	-------------------------------

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.



## **tuba ténor**

### **conditions d'admission**

#### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

M. Bitsch	Intermezzo (éd. Leduc)
R. Boutry	Tubacchanale (éd. Leduc)
F. Barraine	Andante et allegro (éd. Salabert)
A. Butterworth	Partita op. 89 (éd. Comus)
M. Marais	La Folia (éd. Billaudot)

#### **liste b :**

G. Barboteu	Prélude et cadence (éd. Choudens)
M. Mihalovici	Serioso (éd. Heugel)
N. Kai	Légende (éd. Leduc)
P. Wilby	Concerto for Euphonium (éd. Rosehill)
P. Sparke	Fantasy (éd. Smith)

#### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

#### **liste c :**

J. Casterede	Fantaisie concertante (éd. Leduc)
J. Horovitz	Euphonium concerto
W.A. Mozart	Concerto pour basson (éd. Billaudot)
J. Murgier	Concertstuck (éd. Transatlantiques)
A. Ponchielli	Concerto for Euphonium (éd. Reift)

**- Le programme** suivant dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

D. Gillingham	Blue lake fantaisies, 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> mouvements (éd. Tuba Press)
---------------	--

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## **trombone**

### **conditions d'admission**

*Epreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

C. Saint-Saëns	Cavatine op. 144 (éd. Durand)
G.F. Haendel	Concerto en <i>fa</i> mineur (éd. Leduc)
R. Duclos	Doubles sur un choral (éd. Leduc)
F. Bigot	Impromptu (éd. Leduc)
A. Guilmant	Morceau symphonique (éd. Schott)

#### **liste b :**

J. Naulais	Appels et mirage (éd. Leduc)
O. Gartenlaub	Improvisations pour trombone solo (éd. Musicales Hortensia)
V. Persichetti	Parable (éd. Elkan-Vogel)

*épreuve d'admission*

les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

#### **liste c :**

I. Gotkovsky	Concerto, 1er mouvement (éd. Billaudot)
C. Arrieu	Mouvements (éd. Amphion)
H. Dutilleux	Choral, cadence, fugato (éd. Leduc)
G. Hugon	Introduction et allegro (éd. IMD)

**- Le programme** suivant dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone

F. David	Concertino en <i>mi</i> bémol majeur, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> mouvements (éd. Zimmermann)
----------	--

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## **trombone basse**

### **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### ***liste a :***

Y. Desportes	Un souffle profond (éd. Billaudot)
R. Planel	Air et Final (éd. Leduc)
B. Marcello	Sonate en <i>la</i> mineur, adaptation de C. Chevallier (éd. IMD)
A. Lebedev	Concerto en un mouvement pour trombone basse et piano (éd. Musicus INC)

#### ***liste b :***

C. Pascal	Sonate en 6'30 pour trombone basse et piano (éd. Durand)
F. Hidas	Méditation pour trombone basse seul (éd. Musica Budapest)
H. Tomasi	Etre ou ne pas être pour trombone basse et piano (éd. Leduc)
E. Bozza	Allegro et Final (éd. Leduc)

*épreuve d'admission*

les candidats devaient présenter :

**- Un groupe d'oeuvres choisi dans la liste c suivante :**

#### ***liste c :***

##### **groupe 1**

H. Berlioz	Marche hongroise de la Damnation de Faust
L. v. Beethoven	Symphonie n°9
J. Naulais	Etude n°7, extrait de « 22 études , Vol I ». (éd. Billaudot)

##### **groupe 2**

R. Schumann	Symphonie n°3
R. Wagner	Le Vaisseau Fantôme
C. Kreutzer	Etude n°3, extrait de « 20 études », adaptation de C. Chevallier. (éd. IMD)

##### **groupe 3**

W.A. Mozart	La flûte enchantée
G. Rossini	La pie voleuse
K. Stéphanovsky	Etude n°9, extrait de « 20 études »

- **Le programme suivant** dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

E. Bozza                      New Orleans (éd. Leduc)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : *tuba* : **11** ; *trombone basse* : **4** ; *trombone ténor* : **39**
- Nombre de candidats présents : *tuba* : **7** ; *trombone basse* : **2** ; *trombone ténor* : **30**
- Nombre de candidats admissibles : *tuba* : **5** ; *trombone basse* : **2** ; *trombone ténor* : **11**
- Nombre de candidats admis : *tuba* : **1** ; *trombone basse* : **1** ; *trombone ténor* : **3**

Le jury a noté une importante disparité de nombre et de niveau entre les candidats se présentant en trombone et en tuba. Cela explique en partie pourquoi il n'a pas été possible de recruter d'étudiants en tuba ténor.

Pour de nombreux candidats, le manque de justesse reste un facteur rédhibitoire. Ce problème, parfois déjà prégnant dans les œuvres accompagnées au piano devient souvent plus sensible dans celles de langage atonal et pour instrument seul. Ne possédant plus de repères extérieurs, les instrumentistes montrent alors la réelle stabilité (ou instabilité) de leur oreille intérieure et de leur conscience intervallique.

On n'insistera jamais assez sur les manques récurrents constatés dans la lecture des textes. Il est par exemple agaçant d'entendre presque systématiquement respirer sans précaution entre les appoggiatures et leurs résolutions. Cela dénote une incompréhension de la phrase tant au niveau de la structure que du contexte harmonique.

Le manque d'engagement musical et d'inventivité, dans les timbres ou les plans sonores par exemple, donne à penser que, pour certains candidats, seule une bonne réalisation technique est importante. Il est pourtant évident que certaines imperfections peuvent être aisément compensées par un réel engagement et des 'prises de risques' à des fins interprétatives et expressives.

Il est également fondamental que le musicien montre son adaptabilité technique et musicale aux qualités requises par des œuvres d'époques et de styles différents. Il est aussi dommage de jouer Haendel sans la moindre ornementation, même au niveau des cadences, que d'interpréter une pièce du XXe siècle riche en dynamiques dans un terne mf général. Enfin, plusieurs candidats n'ont pu assurer une prestation homogène car ils n'ont pas su gérer leur résistance physique. Ce point est plus sensible au cours de l'admission où le programme est long et soutenu.

Remarques spécifiques au tuba :

Il est fondamental, plus encore pour ce groupe d'instruments à volume sonore élevé, d'évaluer les conditions acoustiques de la salle. Cela éviterait les tempi mal adaptés qui perturbent toute lisibilité dans les passages virtuoses.

Le choix des pièces prend ici une importance spécifique puisque certaines conviennent mieux aux ressources de l'euphonium, d'autres à celles du saxhorn. De l'avis général des

spécialistes présents dans le jury, ce choix a été fait cette année sans discernement par les candidats, à leur détriment.

## **piano : 17, 18, 19, 20, 23 septembre 2002**

### **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité* : durée totale 15 minutes

Les candidats devaient présenter :

- deux études de F. Chopin au choix (le jury en choisit une)
- un premier mouvement d'une sonate classique au choix (Mozart, Haydn, Schubert, Beethoven)
- une oeuvre d'écriture contemporaine choisie dans la liste suivante portée à la connaissance des candidats huit semaines avant l'épreuve :

P. Boulez	Incises, 1994, (Universal Editions)
P. Dusapin	Etude n°2 : « Igra », (éd. Salabert)
K. Stockhausen	Klavierstücke IX, (Universal Editions)
G. Ligeti	Etude n°1 : « Désordre », (éd. Schott)
L. Berio	« Luftklavier » et « Feuerklavier », extraits de « 6 encores », (Universal Editions)
C. Nancarrow	Sonatina, 3 <sup>ème</sup> mouvement, (éd. Peters)

*épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **le programme** suivant dont ils ont pris connaissance six semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

S. Barber                      Sonate pour piano, Final (éd. Schirmer)

- **une oeuvre écrite au XX<sup>ème</sup> siècle**, au choix du candidat

la durée d'exécution de ces deux éléments n'excèdera pas les 20 minutes.

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** qui consiste en une mise en loge avec l'instrument d'une durée de 10 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission, de deux textes dont l'un d'écriture contemporaine.

Le jury pouvait interrompre les candidats à tout moment au cours de l'admissibilité ou de l'admission.

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **121**
- Nombre de candidats présents : **72**
- Nombre de candidats admissibles : **19**
- Nombre de candidats admis : **6**

Lors des épreuves d'admissibilité, 32 candidats ont choisi l'œuvre de L. Berio sur la liste des six pièces d'écriture contemporaine au choix, communiquée huit semaines avant le concours. Douze ont choisi le Klavierstück IX de K Stockhausen, sept, « incises » de P. Boulez, six, « Désordre » de G. Ligeti, cinq, « Igra » de P. Dusapin, et trois, la sonatine (3<sup>e</sup> mouvement) de C. Nancarrow.

La quasi-absence d'analyse préalable ne permettant pas de fonder un discours et de conduire une interprétation personnelle est apparue comme le défaut majeur de bon nombre de candidats.

Ainsi, par défaut de « lecture », les difficultés techniques se sont trouvées alourdies tant il est vrai, dans les œuvres proposées, qu'une pensée, une conception préalable résultant d'une analyse des matériaux comme de leur évolution dans la texture formelle, permettait de trouver des solutions et de « sécuriser » un jeu, ne serait-ce que par une meilleure gestion de l'énergie.

Le non-respect des plans dynamiques jusqu'au contresens parfois, le défaut de conscience et de conduite rythmique ont souvent dénaturé ce qui était pourtant porté par l'écriture de l'œuvre choisie.

Comme souvent, il a semblé au jury que les choix effectués par les candidats n'étaient pas toujours pertinents, en décalage avec ce que laissait percevoir leur personnalité musicale.

Près de la moitié des candidats a choisi les deux pièces issues des « six encores » de L. Berio. Ce n'est pourtant pas l'œuvre qui ait reçu les meilleures interprétations !!

Toutefois, pour les 19 admissibles et sans que cela soit paradoxal, le jury a relevé une remarquable évolution dans l'approche des œuvres contemporaines et de l'appropriation des éléments de culture comme des outils techniques au service de l'interprétation.

Dans la totalité des cas, les épreuves d'admission ont confirmé ce qui était déjà perceptible au tour précédent. L'exigence du programme a amené les candidats à bien préparer les deux tours et à répondre correctement aux exigences de l'épreuve de déchiffrement dont le jury a noté la progression globale en regard des années précédentes.

## orgue : 19 et 26 septembre 2002

### conditions d'admission

#### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

#### - Une oeuvre imposée :

J.S. Bach            Prélude et fugue en *la* mineur, BW 543 (éd. Bärenreiter)

#### - Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :

##### **liste a :**

C. Franck            Cantabile, extrait des 3 pièces (éd. Durand)  
C. M. Widor        Symphonie gothique, op. 70, 2<sup>ème</sup> mouvement :  
« Andante sostenuto » (éd. Schott)

##### **liste b :**

G. Frescobaldi    Toccata Quintor, extrait de Il secondo libro di toccate (éd. Zerboni)  
N. Bruhns         Prélude et fugue en *mi* mineur : « petit ». (éd. Doblinger)

#### *épreuve d'admission*

les candidats devaient présenter :

#### - Une oeuvre imposée :

L. Vierne           Impromptu, extrait des pièces de fantaisie, op. 54 n°2  
(éd. Lemoine)

#### - Une oeuvre choisie dans la liste suivante

##### **liste c :**

R. Schumann      Esquisse en *fa* mineur, op. 58 n°3 (éd. Henlé)  
J. Brahms          Prélude et fugue en *sol* mineur (éd. Breitkopf)

- **Le programme suivant** dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

G. Muffat           Apparatus Musico Organisticus, Toccata Prima (éd. Doblinger)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.



## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **13**
- Nombre de candidats présents : **10**
- Nombre de candidats admissibles : **4**
- Nombre de candidats admis : **2**

D'une façon générale, le jury a noté combien peu de candidats ont réalisé un travail vraiment abouti. Le répertoire choisi a surtout révélé des lacunes d'une culture organistique. On pourrait même affirmer qu'il y avait un décalage entre le niveau technique et le niveau de la culture de l'instrument. Le jury recommande aux futurs candidats de pratiquer les différents styles de musique d'orgue, vu que la méconnaissance des styles était un des points à remarquer pendant les épreuves de cette année (*vu la méconnaissance qui en a été remarquée*).

D'autre part, des problèmes de rythme, d'analyse et de maîtrise de l'instrument ont été fréquemment signalés. Le jury tend à croire que le talent des candidats n'était pas en cause, mais la qualité de leur préparation au concours.

L'épreuve de déchiffrage a été fort révélatrice des qualités des candidats comme de leurs faiblesses.

# CECS d'improvisation à l'orgue : 26 septembre 2002

## conditions d'admission

Le concours d'entrée comportait les épreuves suivantes :

- exécution d'un programme affiché 4 semaines avant la date de l'épreuve :

J. S. Bach Fantaisie et fugue en sol mineur, éd. libre

- harmonisation d'un choral "époque" Bach,  
- paraphrase d'un motif grégorien.

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **2**  
- Nombre de candidats présents : **1**  
- Nombre de candidats admis : **1**

Trois volets ont constitué cette épreuve :

*harmonisation d'un choral :*

Cette épreuve a été considéré correcte, sans toutefois dépasser la verticalité harmonique. Le jury aurait souhaité retrouver une plasticité plus fluide.

*morceau imposé :*

L'exécution de la Fantaisie en sol mineur de Bach a suscité des opinions divergentes au sein du jury, mais il a accepté la prestation.

*improvisation sur un thème grégorien :*

Malgré la réticence de certains membres du jury quant à la construction imprécise de cette épreuve, il a été reconnu que le candidat imposait sa forte personnalité musicale.

## harpe : 12 septembre / 30 septembre 2002

### conditions d'admission

#### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

- |             |  |
|-------------|--|
| J.S. Bach   | Partita n° 1 in B-dur BWV 825, allemande, sarabande et gigue (éd. Urtext au choix)                               |
| J.S. Bach   | Partita n°2 in C-moll BWV 826, allemande, sarabande et rondeaux (éd. Urtext au choix)                            |
| J.S. Bach   | Suite Française n° 6 BWV 817, allemande, sarabande et bourrée (éd. Urtext au choix)                              |
| J.S. Bach   | Präludium, Fuge und Allegro BWV 998 pour luth ou clavecin. Prélude und Fuge (éd. Bärenreiter)                    |
| J.S. Bach   | Suite n°1 pour luth BWV 996, prélude, sarabande et bourrée (éd. libre)   |
| K.P.E. Bach | Fantasia WOTQ 58 (éd. Georg ou au choix))  |
| K.P.E. Bach | Sonata in G Major ("Solo für die Harfe") WOTQ 139, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> mouvements (éd. au choix) |

#### **liste b :**

- |                  |  |
|------------------|--|
| P. Sancan        | Thème et variations (éd. Durand)                               |
| J.M Damase       | Sicilienne variée (éd. Lemoine)                                |
| H. Renie         | Légende (d'après "Les Elfes" de Leconte de Lisle), (éd. Leduc) |
| P. Gaubert       | Légende (éd. A.Z Mathot)                                       |
| E. Parish-Alvars | Sérénade (éd. Durand)  |
| W. Posse         | Valse-caprice (éd. Schott)                                     |
| J. de la Presle  | Le jardin mouillé (éd. Leduc)                                  |

#### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Le programme suivant** dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone

R.N.C. Bochsa Variations sur « la ci darem la mano », éd. Costallat

C. Debussy Des pas sur la neige (extrait des préludes), éd. au choix

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **16**
- Nombre de candidats présents : **10**
- Nombre de candidats admissibles : **6**
- Nombre de candidats admis : **3**

### **l'admissibilité**

L'épreuve d'admissibilité du jeudi 12 septembre fut caractérisée par un grand nombre de désistements et d'absences. Finalement, ce sont six candidats sur seize qui ne se sont pas présentés.

Cette année, le niveau des candidates s'est révélé dans la bonne moyenne avec une proportion non négligeable de très jeunes harpistes (est pris en compte l'âge au moment de l'inscription) :

- 16 ans : deux candidates ;
- 17 ans : deux candidates ;
- 19 ans : une candidate ;
- 20 ans : trois candidates ;
- 22 ans : deux candidates.

Le choix des œuvres dans une liste pourtant assez variée n'était pas très original. Une seule candidate osa choisir C. Ph. E. Bach, toutes les autres lui préférant son père. La *Sicilienne variée* de Damase et le *Thème et variations* de Sanan furent choisis trois fois, la *Sérénade* de Parish-Alvars deux fois, *Le Jardin mouillé* de J. de la Presle et la *Légende* de Gaubert une fois. Généralement, les candidates ont su choisir des œuvres adaptées à leur niveau.

### **l'admission**

La classe disposait de trois places. Les deux morceaux (Bochsa et Debussy) étaient très bien choisis pour révéler qualités et faiblesses des candidates dans des domaines très divers. Généralement, les candidates ont confirmé l'impression qu'elles avaient laissée lors de l'admissibilité. Une des candidates reçues a même avoué que les quelques réserves formulées après cette première épreuve l'avaient galvanisée. Sa mère a confirmé ensuite que la candidate avait travaillé encore d'avantage à la suite de cet entretien. Le niveau en déchiffrage était excellent. Cette épreuve a cependant permis de départager deux candidates.

## percussions : 26, 27, 28 septembre 2002

### conditions d'admission

*épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a, b, c, et d suivantes :**

#### **liste a (caisse claire) :**

- G. Bouchet Patchwork, séquence n°2. (éd. Lemoine)  
J. Delécluse 13 études pour caisse claire, étude n°1 : « Keikskleiriana ». (éd. Leduc)  
J. Geoffroy « Toutes les reprises sont Ad Lib », N°3 (éd. Lemoine)  
J.P. Drouet Etudes contemporaines pour caisse claire n°3, 2 études au choix. (éd. Billaudot)

#### **liste b (Claviers 2 baguettes) :**

- M. Kagel Rutscher Galopp n°6, pour xylophone et percussions, jouer le xylophone. (éd. Henry Litolff's Verlag / Peters)  
A.J. Cirone Portraits in Melody, n°30. (éd. Belwin Mills)  
J. Delécluse Vingt études pour xylophone, étude n°6. (éd. Leduc)  
M. Lang 14 Contemporary études, études n°4, n°6, n°8, n°11. (éd. Belwin Mills)

#### **liste c (timbales) :**

- J. Delécluse Etude n°15 extrait de « Vingt études pour timbales » (éd. Leduc)  
J. Floyd Thème and Variations. (éd. Studio 4 Music)  
J. Beck Sonata for Timpani, n°1 et 3. (éd. Boston Music CO)  
X. Joaquim Drei Szenen für vier Pauken, n°1 « Préludio y salsa » et n°3 « Danza Virtuosa ». (éd. Zimmermann Frankfort)

#### **liste d Claviers 4 baguettes ( marimba) :**

- A. Miyoshi Torse III, thèse, commentaire, synthèse. (éd. Ongaku no Tomo)  
D. Samuels Footpath for solo marimba. (Ed. Orient Point Music)  
F. Dupin One Excitan Dance (éd. Leduc)

#### **( Vibraphone) :**

- I. Ilesnik Midnight pièces, n°3 : « Waltz for midnight ». (éd. Zimmermann Frankfort)  
J. Soler I com el cant del Rossinyol. (éd. Zimmermann Frankfort)  
A. Lemeland Night Vibes (éd. Billaudot)

## *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Le programme suivant** dont ils auront pris connaissance onze semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

R. Loucheur	Concertino pour percussions et orchestre, 1 <sup>er</sup> mouvement. (éd. Billaudot)
E. Bigot	Timpania (éd. Leduc)
J.S. Bach	Suite n°6, pour violoncelle seul, Prélude

- **Une épreuve d'autonomie** constituée d'une mise en loge préalable de 10 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Cette épreuve comprendra une courte **séquence d'improvisation**, solo (multipercussions).

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **46**
- Nombre de candidats présents : **37**
- Nombre de candidats admissibles : **8**
- Nombre de candidats admis : **3**

Le niveau général du concours apparaît plus homogène que l'an passé, très peu de candidats étant franchement « hors sujet ». Le nombre d'inscrits était en progression (de 23 à 46 !) ainsi que le nombre de renoncements de dernière minute, ce qui pose un problème de gestion des horaires parfois délicat.

Les candidats les plus efficaces sur la mise en place du matériel, évitant d'inutiles temps morts, étaient souvent ceux dont les prestations étaient plus « professionnelles ».

Les problèmes d'accord des timbales ont révélé des lacunes d'oreille trop fréquentes.

Les listes d'œuvres imposées ont permis une lisibilité très claire des candidats, les choix personnels étant évidemment déterminants dans leur adaptation aux qualités naturelles des concurrents.

Les problèmes musicaux ont été plus saillants avec la suite de Bach et le Concertino de Loucheur.

Comme souvent, les candidats qui ont su trouver dans les textes les ancrages les plus riches ont aussi été ceux dont l'aboutissement technique était le plus probant.

## accompagnement au piano : 23 septembre 2002

### conditions d'admission

*épreuve d'admissibilité:*

Les candidats devaient présenter :

**- une œuvre choisie dans la liste suivante :**

J.S. Bach	Toccata en <i>mi</i> mineur (éd. Henle)
J. Haydn	Sonate n° 45 en <i>mi</i> bémol majeur, Hob XVI 52
W.A. Mozart	Fantaisie en <i>ut</i> mineur
L.V. Beethoven	Sonate Appassionata (éd. Henle)
R. Schumann	Sonate en <i>sol</i> mineur, 1 <sup>er</sup> mouvement (éd. Henle)
M. Ravel	Sonatine (éd. Durand)
B. Bartok	« Der holzgeschnitze Prinz » U.E. M111 BAR
H. Dutilleux	Sonate, 3 <sup>ème</sup> mouvement : « Choral et variations »

**- le déchiffrage d'une pièce** classique et/ou contemporaine avec mise en loge préalable.

*épreuve d'admission :*

Les candidats devaient présenter :

**- l'accompagnement de l'œuvre** instrumentale ou vocale imposée suivante dont il ont pris connaissance huit jours avant la date des épreuves, au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

**- Avec mise en loge préalable :**

- **déchiffrage** (avec instrumentiste ou chanteur),
- **transposition** au ton inférieur ou supérieur,
- **réduction** au piano d'un extrait d'une partition d'orchestre de difficulté

élémentaire.

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **11**
- Nombre de candidats présents : **8**
- Nombre de candidats admissibles : **5**
- Nombre de candidats admis : **2**

Sur l'admissibilité, les choses ont été spécialement claires cette année. Certains avaient le niveau, d'autres pas. Leur rappeler qu'une bonne maîtrise instrumentale ne consiste pas à « bachoter » un morceau n'est peut-être pas inutile...

Sur l'admission définitive, le concours a fait apparaître exactement le même type de problèmes que le concours d'entrée de l'année précédente. A ce sujet, on rappellera donc, essentiellement, que pour entrer dans une telle classe, il faut réunir toutes sortes de qualités dans des domaines apparemment bien différents :

- un bon niveau instrumental,
- une bonne aptitude à la lecture,
- un bon niveau d'harmonie,

sans préjuger de l'ordre dans lequel doivent apparaître les éléments de ce tiercé gagnant !

1) Sur la question instrumentale, rien ne serait pire que de se contenter d'avoir une bonne technique de piano. Il faut également se saisir du caractère de l'épreuve à laquelle on est confronté : accompagner un chanteur, un instrumentiste, réduire de l'orchestre, voilà bien trois exemples où le comportement pianistique n'est pas du tout le même.... Savoir s'effacer, ou au contraire imposer une sonorité de « cuivre », faire sortir une polyphonie ou au contraire fondre la sonorité dans une atmosphère harmonique...

2) En ce qui concerne la lecture, les textes de cette année ont nettement fait apparaître, en plus des problèmes habituels (en particulier la plus ou moins grande rapidité des réflexes), deux séries de lacunes :

- a) Avant de se lancer, le candidat doit bien avoir en lui le tempo demandé. Dans leur hantise de bien lire, certains se sont cru obligés de précipiter des tempi qui ne demandaient qu'à être modérés. Sans parler des silences qui continuent de faire peur...
- b) Attention au rythme ! La lecture ne consiste pas seulement à repérer des hauteurs de sons dans toutes sortes de clés imaginables, mais aussi à faire entendre des durées exactes !

3) L'harmonie enfin : même s'il ne s'agit pas d'imposer des épreuves traditionnelles d'harmonie, les candidats doivent avoir un bon niveau pratique dans ce domaine : c'est à la fois une question d'oreille, d'intuition, et d'analyse instantanée pourrait-on dire. Cela concerne au premier chef la transposition : les intervalles demandés à l'entrée ne sont pas très difficiles. Ajouter à cela une bonne oreille harmonique, puisque le répertoire proposé est très classique, et cela ne devrait pas poser de problème. Il y a chez certains des fautes d'altération qui sont la preuve que les candidats n'entendent pas toujours harmoniquement. Même remarque, pour les mêmes raisons, en ce qui concerne la réduction. Rappelons enfin que la meilleure candidate « pianiste » a chuté... sur ces questions,



## **chant : 24, 25, 26 juin 2002**

### **conditions d'admission**

Les candidats devaient préparer quatre œuvres de leur choix :

- une œuvre du Moyen Age ou de la Renaissance ou de l'époque Baroque
- une œuvre du XVIIIème siècle, XIXème ou XXème siècle (extraits de cantates, d'opéras ou d'oratorios)
- un lied ou une mélodie en langue étrangère
- une mélodie en langue française.

Le concours d'entrée comprend :

*une épreuve d'**admissibilité*** au cours de laquelle les candidats devront exécuter deux œuvres au choix de leur programme.

*une épreuve d'**admission***

- un test de formation musicale pouvant comporter une épreuve de déchiffrage
- un cours de 15 à 20 mn avec les professeurs
- l'interprétation des deux œuvres préparées, non chantées lors de l'admissibilité
- la lecture d'un texte en français avec un temps de préparation de 3 mn

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **76**
- Nombre de candidats présents : **68**
- Nombre de candidats admissibles : **16**
- Nombre de candidats admis : **9**

Depuis les trois dernières sessions, il est à remarquer que la moyenne d'âge des candidats est en baisse sensible.

L'enseignement du chant est de mieux en mieux appréhendé et conduit en amont, ce qui permet d'affronter plus tôt les exigences d'un enseignement supérieur. Mais le jury a aussi constaté que de plus en plus de candidats ont une autre pratique instrumentale ou sont venus au chant après une pratique instrumentale initiale ce qui a facilité leur progression et élargi leur culture.

Ce concours, pas plus que les précédents, n'a fait l'économie de candidats débutants qui prétextant « une voix », qu'ils n'ont pas, s'autorisent quelques indulgences....

Sur les deux tours du concours, le jury a souvent relevé les mauvais choix des candidats abordant soit des œuvres trop difficiles soit inadaptées à leur personnalité musicale et leur capacité d'expression.

La mauvaise qualité de l'articulation comme de la déclamation jointe à une étrange méconnaissance des langues chantées (Allemand, Anglais) a considérablement pénalisé bon nombre de candidats.

Sur l'ensemble des œuvres présentées lors de l'admissibilité, trois seulement appartenaient au répertoire du XXe siècle : (Barber, Berg, Britten). L'admission a permis au jury de se voir proposer un champ esthétique plus large et il est à remarquer que les candidats retenus définitivement sont ceux qui ont su le mieux agencer et imaginer le programme adapté à leur niveau comme à leur qualité d'expression au risque d'un éclectisme parfois étonnant.

Enfin, sur la durée des deux tours, le manque de conscience rythmique est apparu comme le défaut le plus important que le déchiffrement avec paroles a douloureusement illustré.

## direction de chœur : 24 et 27 septembre 2002

### conditions d'admission

Le concours d'entrée comprend :

*une épreuve d'admissibilité comportant*

- **une épreuve de direction de chœurs** : les candidats ont fait travailler et ont dirigé une œuvre ou un extrait d'œuvre originale ou du répertoire après une mise en loge d'une heure : tirage au sort effectué par les candidats dans la liste suivante :

E. Elgar	Love, page 1
G. P. Telemann	Rufe mich an in der Zeit der Not, page 8
C.V. Stanford	Heraclitus, page 13
C. Saint-Saëns	Romance du soir, page 16
C.H. Graun	Lasset uns aufsehen auf Jesum, page 20
G.P. Palestrina	Lauda Sion Salvatorem, page 28
F. Schmitt	Bonnet vole, page 32
G. Puccini	Messa di Gloria, page 38
C. Nielsen	Dominus regit me, page 44
M.A. Ingegneri	Una Hora, page 50.

- **dépistage de fautes** à l'audition d'une œuvre chorale. Œuvre proposée :

- **au choix du candidat :**

- soit l'exécution instrumentale ou vocale de deux pièces au choix du candidat (maximum 10 minutes) dans la liste suivante :

- soit une mise en loge de quatre heures pour la réalisation d'une épreuve d'écriture (choral à harmoniser) ou d'analyse. Pour l'épreuve d'analyse, présentation devant le jury (durée 10 minutes)

*une épreuve d'admission comportant :*

- **épreuve de direction de chant** : les candidats font travailler un chanteur et un pianiste sur une œuvre proposée (préparation de 30 minutes) ;

- **épreuve de direction de chœurs** : les candidats ont travaillé et dirigé l'œuvre suivante dont ils ont pris connaissance trois semaines avant la date des épreuves :

J. Brahms	Sehnsucht, op.112.1, Nächtens, op.112.2,
F. Schubert	An die Sonne, Ständchen.

- **entretien avec le jury.**

### rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **10**
- Nombre de candidats présents : **10**
- Nombre de candidats admissibles : **5**
- Nombre de candidats admis : **3**

# **écriture et d'orchestration : 26 et 27 septembre 2002**

## **conditions d'admission**

### **écriture**

Le concours d'entrée comprenait :

*une épreuve d'admissibilité*

- une mise en loge de douze heures pour l'harmonisation d'un choral avec paroles dans le style de J.S. Bach et la réalisation de l'accompagnement pour piano d'un chant donné instrumental de style romantique ;

- une mise en loge de dix heures pour la réalisation d'une pièce pour quatuor à cordes (dont certains éléments sont fournis) dans le style classique ;

-

*une épreuve d'admission*

- après mise en loge d'une heure, commentaire, d'une durée de vingt minutes, de deux œuvres ou fragments d'œuvres de style différent.

### **orchestration**

Le concours d'entrée comprenait :

*une épreuve d'admissibilité*

- une mise en loge de quatre heures pour l'harmonisation d'un choral avec paroles dans le style de J.S. Bach

- une mise en loge d'orchestration (durée : douze heures)

-

*une épreuve d'admission*

- après mise en loge d'une heure, commentaire, d'une durée de vingt minutes, d'une partition d'orchestre

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **13**
- Nombre de candidats présents : **12**
- Nombre de candidats admissibles : **5**
- Nombre de candidats admis : **4**

Les concours d'entrée en Ecriture et en Orchestration étaient groupés, présentant une épreuve commune, à savoir l'harmonisation d'un choral avec paroles.

Un candidat était inscrit à la fois dans les deux disciplines.

Le niveau d'ensemble du concours a été estimé moyen.

Pour l'admissibilité, le jury a examiné les copies de 14 candidats (11 en écriture et 4 en orchestration, compte tenu du candidat commun aux deux concours). Seule l'une d'entre elles était restée inachevée faute de temps.

Les candidats, ensemble, ont pu être présents à la lecture devant jury de leurs textes par des instrumentistes du CNSMD (piano pour le choral, piano et hautbois pour le chant, et enfin quatuor à cordes).

Si certains membres du jury ont estimé que trop de chorals étaient inutilement trop écrits, tous ont du moins été unanimes pour insister sur la nécessité de respecter la qualité et la vérité du style. Plusieurs textes s'éloignaient en effet beaucoup trop du caractère proposé par le sujet, remarque qui peut également être formulée pour les autres textes imposés. Certains semblent même avoir oublié que ces chorals étaient destinés à être chantés, et que leur écriture devait prendre en compte les nécessités de la voix. Nombreux sont enfin ceux qui n'ont pas tenté de travailler en fonction du texte littéraire donné (en allemand, avec traduction française jointe).

Sur l'ensemble des épreuves de l'admissibilité, la remarque principale que le jury tient à formuler est qu'il n'attend pas des candidats un travail d'harmonisation, mais une réalisation de nature musicale dont seuls quelques-uns ont su faire la preuve.

5 candidats en écriture et 2 en orchestration ont été retenus à l'issue de ce premier tour.

En ce qui concerne l'épreuve d'admission, la durée de mise en loge avant entretien avec le jury a été portée à 1h30.

Pour le concours d'Écriture, les partitions proposées cette année étaient un extrait des Vêpres de la vierge de Monteverdi, et une mélodie de Ravel. Pour le concours d'orchestration, il s'agissait d'un extrait de Salomé de Strauss, sur lequel le jury attendait surtout des observations concernant l'écriture orchestrale.

En règle générale, ce qui est attendu au travers de cette épreuve est que le candidat fasse la preuve de sa capacité à lire, et par là à bien entendre une partition, et qu'il comprenne rapidement les données importantes caractérisant les extraits choisis. Les temps de mise en loge, puis d'exposé devant le jury sont très brefs, et le candidat doit absolument éviter les descriptions narratives de la partition. Il faut aller vers une

synthèse, en ne retenant que les éléments qui ont paru les plus importants, vers l'essentiel.

La reconnaissance des auteurs des textes n'est pas primordiale ; par contre le repérage d'éléments caractéristiques de l'écriture de tel compositeur est intéressant, et encore plus la capacité à correctement situer les musiques proposées dans l'histoire de la musique. Un manque évident de culture musicale est très regrettable, et rejoint peut-être le défaut de qualités musicales noté à propos de l'admissibilité. Ecouter beaucoup de musique, pour le plaisir, fait aussi partie de la préparation au concours. Cela évitera sans doute à un futur jury d'entendre à nouveau classer un extrait de Monteverdi dans le moyen-âge, avec comme proposition de compositeur Guillaume de Machaut.

2 candidats ont été reçus en Ecriture, plus 2 sur une liste d'attente (deux étudiants de la classe ayant exprimé leur souhait de demander un congé).

1 candidat à été reçu en Orchestration.

## **composition**

Le concours d'entrée comprend :

*une épreuve d'admissibilité* : sur dossier ; celui-ci est constitué

- d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, de travaux antérieurs (partitions et/ou enregistrements d'œuvres, travaux théoriques, exemples de réalisations).

Une commission interne effectue une première sélection ;

*une épreuve d'admission* :

- un test de formation musicale,

- un entretien avec un jury.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **20**

op. électronique : **4** ; op. instrumentale : **15** ; op.recherche : **1**

- Nombre de candidats présents : **20**

op. électronique : **4** ; op. instrumentale : **15** ; op.recherche : **1**

- Nombre de candidats admissibles : **8**

op. électronique : **2** ; op. instrumentale : **5** ; op.recherche : **1**

- Nombre de candidats admis : **3**

op. électronique : **0** ; op. instrumentale : **2** ; op.recherche : **1**

# département de musique ancienne : du 9 au 13 septembre 2002

## violon baroque

### conditions d'admission

#### nature des épreuves :

*une épreuve dans la discipline principale comprenant :*

#### 1) un groupe d'œuvres choisi par le candidat parmi :

##### groupe 1

- |              |   |
|--------------|---|
| P. Locatelli | Sonate VII, extraite de l'opera sesta a violino e basso, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> mouvements (largo – vivace),<br>édition King's music ou Fuzeau |
| Balshar      | A division on John come kifs by senior Balshar<br>extrait des " Divisions violon" de John Palyford (1684),<br>éditions Oxford University Press              |

##### groupe 2

- |               |   |
|---------------|---|
| M. Uccelilini | Sonata quinta opera quinta en <i>do</i> mineur (Venise 1649)<br>Editions Mieroprint EM 2028 |
| J.S. Bach     | Partita n°1 en <i>si</i> mineur, Allemande  |

##### groupe 3

- |                 |   |
|-----------------|---|
| L.G. Guillemain | Sonate IV du premier livre de sonates à violon seul et basse<br>continue (1734), deux mouvements : « presto » et « Sarabanda<br>largo », éditions Fuzeau          |
| J. Schop        | Lachrime Pavaen extraite de « Vol Padvanen Allemanden... »<br>Amsterdam 1646-1649, Tuitnemen Kabinet Vol. VIII,<br>éditions BV Muziekhandel Saulb. Groen Holland. |

#### 2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de celles choisies précédemment n'excédant pas 5 minutes

#### 3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

#### une épreuve de formation musicale



## **viole de gambe**

### **nature des épreuves :**

**une épreuve dans la discipline principale comprenant :**

#### **1) l'œuvre imposée suivante :**

M. Marais      1<sup>er</sup> livre, Suite en *la* majeur (éd. Ruedy Ebner)  
Prélude, p.63  
Boutade, p 63 et 64`  
Courrante, p 67

#### **2) une œuvre à choisir parmi les 2 œuvres suivantes :**

T. Hume          Poetical Musicke , pages 58 et 59 (éd. Amadeus)  
« A pollish Ayre n°17 »  
et  
« A pollish Vilanell n°16 »

C. Simpson      The division viol ground p58 , 59 (éd. Curwen)

#### **3) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent des 2 œuvres précédentes n'excédant pas 10 minutes**

#### **4) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)**

**une épreuve de formation musicale**

## **violoncelle baroque**

### **nature des épreuves :**

**une épreuve dans la discipline principale comprenant :**

#### **1) un groupe d'oeuvres choisi par le candidat entre : groupe 1**

J.S. Bach      Suite n°1 pour violoncelle solo (éd. Bärenreiter)  
A. Vivaldi      Sonate n°6 pour violoncelle solo (éd. Fuzeau)

#### **groupe 2**

J.S. Bach          Suite n°3 pour violoncelle solo (éd. Bärenreiter)  
J.B. Barrière Sonate n°2 du livre 2 pour violoncelle solo (éd. Fuzeau)

#### **2) une oeuvre au choix du candidat dans le répertoire baroque ou classique n'excédant pas 10 minutes**

#### **3) une lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)**

**une épreuve de formation musicale**

## **trompette naturelle**

### **nature des épreuves :**

#### **une épreuve dans la discipline principale comprenant :**

##### **1) une oeuvre choisie par le candidat dans la liste suivante :**

G.A. Perti	Sinfonia to « L'ingarno scoperto per vendetta », éditions Musica Rara (Breitkopf)
J.B. Lully	Airs de trompette, éditions W. Haas (Leduc)
G.P. Telemann	Suite n°1 pour trompette et cordes, éditions Musica Rara (Breitkopf)
Anonyme Tchèque	Sonata P.F.G., éditions Brand
C. Rosier	Sonata IV : « Die Kuckussonate », éditions W. Haas (Leduc)

##### **2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de l'oeuvre choisie dans la liste n'excédant pas 5 minutes**

##### **3) une épreuve de lecture à vue : exécution avec un instrument de dessus d'une pièce de basse continue (temps de préparation : 10 minutes)**

#### **une épreuve de formation musicale**

## **luth**

### **nature des épreuves :**

#### **- une épreuve dans la discipline principale comprenant :**

##### **1) un groupe d'œuvres choisi par le candidat parmi :**

##### **pour le luth Renaissance**

###### **groupe 1**

F. Spinacino	Ricercar (fol. 44v, 45r, 45v et 46r du Libro Primo – Fac-similé Minkoff, pages 98 à 101)
A. de Rippe	Pleurés mes yeux (P. sandrin), Ed. CNRS

###### **groupe 2**

G. Huwett	Fantaisie (Variety of Lute Lessons de R. Dowland, pages 27, 28 du Fac-similé)
G. Morlaye	Gaillarde, Ed. CNRS Morlaye 1, p.178 à 180

## **pour le luth Baroque**

### **groupe 1**

D. Gautier Prélude – Ed. CNRS p. 22, 23  
D. Gautier Gigue – Ed. CNRS p.24, 25

### **groupe 2**

J. Gallot « La Renommée », Allemande – Ed. CNRS, p. 162, 163  
J. Gallot « La Bourgeoise », Courante – Ed. CNRS, p. 164

**2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de celles choisies précédemment n'excédant pas 5 minutes (cette oeuvre pourra être jouée sur un autre instrument de la famille des cordes pincées (théorbe, guitare baroque...))**

**3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)**

- une épreuve de formation musicale

## **flûte à bec**

### **nature des épreuves :**

**une épreuve dans la discipline principale comprenant :**

**1) les 2 œuvres imposées suivantes :**

J. Hotteterre Prélude en *G, ré, sol* avec des cadences sur tous les degrés de l'ordre, extrait de « l'art de préluder sur la flûte traversière, sur la flûte à bec, sur le haubois etc..(éd. Minkoff)

G.P. Télémann Sonata 3 ( Grave, Vivace, Cunando...) de la « sonate metodiche à violino solo o flauto traverso, Opéra XIII » (éd. Alamire)

**2) une oeuvre (ou partie d'oeuvre) au choix du candidat de style ou période différente des deux précédentes pièces, n'excédant pas 6 minutes**

**3) une épreuve de lecture à vue pour flûte à bec alto (temps de préparation : 3 minutes)**

une épreuve de formation musicale

## **cornet**

### **nature des épreuves :**

#### **une épreuve dans la discipline principale comprenant :**

##### **1) une oeuvre choisie par le candidat dans la liste suivante :**

G. Frescobaldi	« La Donatina », édition SPES
G. P. Cima	Sonata in D, édition SPES
G. Bassano	« Oncques Amours », éditions L.P. Musica
G.B. Ricciò	« Canzon a Una », éditions L.P. Musica
B. Marini	« La Orlandina », éditions L. P. Musica

##### **2) une oeuvre au choix du candidat n'excédant pas 5 minutes**

##### **3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)**

#### **une épreuve de formation musicale**

## **clavecin**

### **nature des épreuves :**

#### **une épreuve dans la discipline principale comprenant :**

##### **1) un groupe d'oeuvres choisi par le candidat entre :**

###### **groupe 1**

G. Frescobaldi	Toccata quarta, Libro I, éditions Suvini Zerboni, ou Zanibon ou Fac-similé.
L. Marchand	Suite en ré mineur : Prélude, Allemande, Sarabande et Gigue (sans reprises), éditions Oiseau -Lyre
J.S. Bach	Partita IV, BWV 828, Ouverture (sans reprise), éditions Henle ou Bärenreiter

###### **groupe 2**

J.P. Sweelinck	Toccata en la (n°16) éditions V.N.M. Vol I Fasc I ou F.V.B. I (Prélude Toccata)
C. Dieupart	Suite I en la majeur, Ouverture, Allemande et Gigue (sans reprises), éditions Oiseau-Lyre
J.S. Bach	Clavecin bien tempéré II, Prélude et Fugue en la majeur, BWV 888, éditions Henle ou Bärenreiter

##### **2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de celles choisies précédemment n'excédant pas 5 minutes**

##### **3) une épreuve de lecture à vue : exécution avec un instrument de dessus d'une pièce de basse continue (temps de préparation : 10 minutes)**

#### **une épreuve de formation musicale**

## **basse continue**

### **nature des épreuves :**

**une épreuve dans la discipline principale comprenant :**

**1) une œuvre choisie dans chacune des listes suivantes :**

#### **liste a (œuvres clavecin concertant)**

J.S. Bach                      Sonate pour violon et clavecin en *la* majeur, BWV 1015  
ou  
Sonate pour violon et clavecin en *do* mineur, BWV 1017

#### **liste b (un air et un récitatif d'une cantate italienne)**

A. Della Ciaja              Lontananza, air « Che potrà » et récitatif « Ah, non puote soffrir »  
Ou  
Amante disinamorato, récitatif « Pur una volta » et  
air « Duri ceppi »

**2) une œuvre pour basse continue solo ou une pièce du répertoire solo pour clavier au choix du candidat (durée maximum : 5 minutes)**

**3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 20 minutes)**

**une épreuve de formation musicale**

## **département de musique ancienne rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **52**
- Nombre de candidats présents : **37**
- Nombre de candidats admis : **15**

Le niveau général du concours fut très satisfaisant sur l'ensemble des disciplines, avec un point fort cette année pour le luth et la harpe ancienne et le point le plus faible pour la flûte à bec.

Le rapport rédigé à l'issue du concours d'entrée de septembre 2001 donne beaucoup d'indications sur les attendus qui déterminent les exigences du jury, toujours valables bien évidemment. Le jury a pu constater cette année l'adéquation d'un grand nombre de candidats aux qualités demandées.

Une exception est à souligner en ce qui concerne la flûte à bec pour laquelle les candidats dans leur majorité ne répondaient pas cette année à ces exigences : nombreuses défaillances de justesse, phrasés uniformes, mais surtout un manque d'engagement dans l'expression qui a terni l'impression générale sur le concours de cette discipline. C'est aussi dans cette discipline que le niveau des tests d'oreille fut le plus faible.

Enfin un certain nombre de candidats ont éprouvé des difficultés au test de déchiffrage, notamment en raison d'une mauvaise anticipation des problèmes d'octaviation.

Les problèmes qui sont apparus durant le concours de violon touchent plus aux connaissances stylistiques des candidats mais également, pour certains récemment issus du violon moderne, à une trop grande fraîcheur dans la pratique de l'instrument baroque.

Une remarque particulière est à formuler au sujet du test d'oreille. Satisfaisant dans l'ensemble, ce test a cependant révélé ça et là certaines faiblesses voire des lacunes inquiétantes : de la difficulté de percevoir ou mémoriser à celle, tout aussi étonnante à ce niveau, de tâtonner pour reproduire les phrases mémorisées et chantées sur l'instrument, tout montre que cet aspect de la formation musicale n'est pas assez couramment pratiqué ou enseigné. Une bonne réussite de ces tests est pourtant indispensable pour l'admission, les qualités qu'il révèle étant quotidiennement mises en pratique tout le long du cursus de Musique Ancienne.

## département danse : 3 et 4 juillet 2002

### conditions d'admission

deux sections : danse classique, danse contemporaine.

Le concours d'entrée comprend :

*une épreuve d'admissibilité comportant :*

- un stage de quatre jours durant lequel les candidats suivent des cours de danse classique et contemporaine
- une première épreuve éliminatoire (admissibilité) se déroule pendant un cours classique et contemporain (quelle que soit l'option choisie) devant un jury le troisième jour du stage.

*une épreuve d'admission comportant :*

- une variation (classique ou contemporaine selon la section choisie) enseignée par les professeurs du Conservatoire à l'issue de l'admissibilité
- une improvisation d'une durée de deux minutes maximum, dont le thème sera choisi par le Directeur des Études Chorégraphiques
- à l'issue des épreuves d'admission des entretiens individuels pourront être demandés par le jury.

(une visite médicale obligatoire est organisée pour tous les candidats admissibles).

### rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **173**
- Nombre de candidats présents : **157**
- Nombre de candidats admissibles : **29**
- Nombre de candidats admis : **16**

Le Concours d'entrée 2002 du département danse a eu lieu les 3 et 4 juillet. Comme à l'habitude, il était précédé de deux jours de « stage ». Le nombre de candidats inscrit était impressionnant : 61 filles classiques, 2 garçons classiques et 109 candidats contemporains dont 7 garçons.

Une vingtaine de candidats ne se sont pas présentés au concours bien qu'ayant payé l'inscription.

L'admissibilité du 3 juillet a révélé un niveau général décevant tant en contemporain qu'en classique et beaucoup plus évident dans cette dernière. Une candidate jugée non admissible en classique mais ayant démontré de vraies capacités dans l'épreuve contemporaine a choisi de continuer la sélection en discipline contemporaine.

Le jury a jugé admissible 11 candidates (classique), les 2 candidats (classique) et 16 candidats (contemporain) dont les 5 garçons qui étaient présents au concours.

Le soir, les candidats ont appris les variations à présenter devant jury le lendemain matin.

Le 4 juillet, après avoir vu les variations classiques, et ne pouvant sélectionner une seule candidate sur ces bases, le jury a souhaité revoir l'ensemble des candidates dans des exercices simplifiés. Suite à cela, seulement 4 candidates ont été admises, dont une venant du Japon. Les 2 garçons ont été admis.

La sélection des candidats en danse contemporaine n'a pas été plus facile, les résultats sont équivoques : 6 filles admises dont une Russe, une Allemande et la candidate issue du classique. Le calcul est simple, seulement trois filles admises issues des formations contemporaines des CNR français.

Sur les 5 garçons admissibles, 3 ont été admis en première année et 1 jugé apte à intégrer directement la deuxième année de formation.



## **composition des jurys des concours d'entrée 2002-2003**

### **violon**

#### **Jacques Moreau**

Alexis Galperin, Odile Thary, Akiko Nanashima, Annick Roussin

### **alto**

#### **Jacqueline Ozanne**

Domingo Mujica, Françoise Gneri, Marc Desmons, Tasso Adamopoulos

### **violoncelle**

#### **Michel Tranchant**

Raphaëlle Semezis, Frédéric Borsarello, Emmanuelle Gaugue, Yvan Chiffolleau

### **contrebasse**

#### **Barnabé Janin**

Jean-Paul Celea, Pierre Sylvan, Vincent Charbonnier, Bernard Cazauran

### **flûte**

#### **Jacques Moreau**

Pascal Feuvrier, Isabelle Ory, Elisabeth Meyer-Hueber, Philippe Bernold

### **hautbois**

#### **Jacques Di Donato**

Pascal Zamora, Jacky Morel, Bernard Delcambre, Jérôme Guichard

### **clarinette**

#### **Jean-Louis Capezzali**

Alain Geng, Eric Porche, Claude Faucomprez, Jacques Di Donato

### **fagott et basson français**

#### **Olivier Kaspar**

Frédéric Bouteille, Marc Chamouard, Jean-Philippe Vignolle, Philippe Hanon

### **cor**

#### **Michel Becquet**

Bernard Rouvière, Laurent Olle, Pascal Pongy, Michel Molinaro

### **trompette**

#### **Fabrice Pierre**

Jean-François Dion, Laurent Bourdon, Alain Loustalot, Sylvain Ketels

### **trombone, trombone basse, tuba, tuba ténor**

#### **Philippe Gouttenoire**

Vincent Debes, Philippe Wendling, Jacques Fourquet, Arnaud Mandoche, Roger Bobo, Michel Becquet

**piano****Henry Fourès**

Gisèle Magnan, Alain Jacquon, Daria Hovora, Géry Moutier

**orgue, improvisation à l'orgue****Edson Elias**

Louis Robilliard, Michel Bouvard, Dominique Ferran, Jean Boyer

**harpe****Gérard Geay**

Sylvie Beltrando, Christophe Truant, Cécile Audebert, Fabrice Pierre

**percussions****Géry Moutier**

Jean-Baptiste Couturier, Marie-Madeleine Landrieux, Michel Ventula, Henri-Charles Caget

**accompagnement au piano****Loïc Mallié**

Suzy Bossard, Lucette Marliac, Christine Rouault-Louchart, Michel Tranchant

**chant****Henry Fourès**

Françoise Pollet, Marie Kobayashi, Régis Oudot, Isabelle Germain

**direction de chœurs****Jean-Marie Gouelou**

Michel Piquemal, Michel Maunas, Augustin Maillard, Bernard Tétu

**écriture****Robert Pascal**

Cyrille Lehn, Vincent Paulet, Antony Girard, Olivier Kaspar, Loïc Mallié

**composition****Edith Canat de Chizy**

Alain Besson, Arnaud Petit, Robert Pascal, Denis Lorrain, François Roux

**orchestration****Robert Pascal**

Cyrille Lehn, Vincent Paulet, Antony Girard, Olivier Kaspar

**danse****Philippe Cohen**

Arlette Castanier, Priscilla Danton, Pierre Imbert, Jean-Marie Limon

**basse continue, clavecin****Jacques Moreau**

Jorg Andréas Botticher, Federico Marincola, Yves Rechsteiner

## **luth**

### **Jacques Moreau**

Fédérico Marincola, Eugène Ferré, Yves Rechsteiner

## **harpe ancienne**

### **Jacques Moreau**

Sylvie Beltrando, Christophe Truant, Cécile Audebert, Fabrice Pierre

## **trompette naturelle**

### **Jacques Moreau**

Philippe Matharel, Jérôme Prince, Sylvie Moquet, Alain Gervreau, Jean-François Madeuf

## **viole de gambe**

### **Jacques Moreau**

Philippe Matharel, Jérôme Prince, Sylvie Moquet, Alain Gervreau, Marianne Muller, Yves Rechsteiner

## **violon baroque**

### **Jacques Moreau**

Simon Heyerick, Odiler Edouard, Yves Rechsteiner

## **violoncelle baroque**

### **Jacques Moreau**

Philippe Matharel, Jérôme Prince, Sylvie Moquet, Alain Gervreau, Claire Giardelli, Yves Rechsteiner

## **cornet**

### **Jacques Moreau**

Philippe Matharel, Jérôme Prince, Sylvie Moquet, Alain Gervreau, Jean-Pierre Canihac

## **flûte à bec**

### **Jacques Moreau**

Sabine Weill, Pierre Hamon, Yves Rechsteiner